



**l'Assurance  
Maladie**



santé  
famille  
retraite  
services

Santé  
publique  
France

Protéger un enfant atteint  
d'une maladie chronique,  
**c'est le faire vacciner  
à la fois contre  
la grippe  
et le Covid-19.**



La grippe et le Covid-19 peuvent entraîner des complications graves chez les enfants atteints d'une maladie chronique. Pour les protéger, faites-les vacciner contre ces deux virus. La vaccination est aussi recommandée pour l'entourage des enfants de moins de 6 mois à risque.

**PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN.**